

# Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 20 octobre 2016

## 20 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

### **SONT PRESENTS :**

Mesdames Muriel MULLER, Dominique LAURE-BALDASSARI, Sophie BOGDANOVIC, Carole SHELLSHEAR ; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Serge SAMUEL, Jean SCHÜLER, Jérôme SAMUEL, Pierre REYNAUD

### **Sont absentes et excusées :**

Françoise SAMUEL a donné pouvoir à Muriel MULLER  
Sybille HERICOTTE

Jérôme SAMUEL est élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

#### **- SUPPRESSION DU BUDGET DU CCAS (centre communal d'action sociale)**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, les communes de moins de 1500 habitants ont la faculté de supprimer leur budget CCAS, l'action sociale peut être intégrée au budget principal. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de clôturer le CCAS et d'intégrer l'excédent au budget principal de la commune.

#### **- CONVENTION POINTS APPORT VOLONTAIRE**

La CCIB a la compétence pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. Une convention précise l'implantation et l'exploitation de points d'apport volontaire pour la collecte des déchets en conteneurs et colonne aérienne à certains endroits sur la commune. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de signer cette convention.

#### **- AIRE DE JEUX AU STADE**

Dernièrement après qu'un bureau de contrôle de sécurité soit intervenu au stade, il a été demandé le démantèlement du portique et des jeux à ressort (non conforme à la réglementation). Aussi le conseil a décidé de demander des subventions (réserve parlementaire de la Député et au Conseil Départemental) pour installer d'autres jeux (toboggan, balançoire, jeux à ressort...) pour les enfants ainsi que des tables de pique-nique. Accepté à l'unanimité.

#### **- MISE EN SECURITE DE LA TRAVERSEE DU CENTRE DU VILLAGE**

Le Département après étude, propose un dossier d'aménagement de sécurité de la traversée du village à divers endroits. Après discussion, des points ont été revus (entrée village côté Montjay, suppression d'une écluse). Le Conseil y est favorable à 9 voix pour et une voix contre.

**La séance est levée à 21h15.**